

CHAMPIONNAT JACQUES CREEL 2024 INDIVIDUEL ET PAR EQUIPE – BRIVE 14 OCTOBRE 2024

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Edition provisoire du 03 Septembre 2024

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

1-1) Pour participer, les joueurs doivent :

- Être titulaire de la licence FFGOLF de l'année en cours dans un club du département de la Corrèze (19)
- Ou être titulaire de la licence FFGOLF de l'année en cours et être abonné dans un golf du département de la Corrèze
- Ou être titulaire de la licence FFGOLF de l'année en cours et être adhérent dans un club de golf du département de la Corrèze, y compris les clubs dits entreprise
- Ou être titulaire de la licence FFGOLF de l'année en cours et être domicilié sur le département de la Corrèze

- Le joueur doit être également titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, s'il a fourni un certificat médical en 2020, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

- Avoir un index ≤ 54 . Un U18 avec un index à 54 doit avoir au moins le drapeau jaune.

1-2) Les équipes :

Les équipes sont composées de 6 joueurs dont la somme des index est supérieure ou égale à 100. Le jumelage des clubs est autorisé pour la composition des équipes.

II – FORMES DE JEU DU CHAMPIONNAT JACQUES CREEL

2-1) Repères de jeu :

- Dames : repères rouges
- Messieurs : repères jaunes

2-2) Départs :

Les départs se font en deux tranches consécutives et par série dans chacune des tranches, à partir de 8h30, et par ordre d'index dans les séries, en limitant autant que possible le nombre de joueurs d'une même équipe dans une partie.

2-3) Forme de jeu :

18 trous score maximum brut : si la balle ne repose pas dans le trou au bout de 9 coups, elle sera relevée et il sera noté 10 sur la carte

2-4) Départage :

- Individuel : En cas d'égalité en points pour la 1^{ère} place finale, on prendra le score brut du 3^{ème} tour en comparant les 18, 9, 6, etc ... derniers trous, pour déterminer le champion Stroke de la Corrèze.
- Equipe : les 5 meilleures cartes sont retenues, en cas d'égalité, le départage se fait sur la 6^{ème} carte. En cas d'égalité sur cette dernière carte, le départage se fait sur le retour de la meilleure carte des 6, puis sur les 6 derniers trous, puis sur les 3 derniers trous.

III – ENGAGEMENTS

3-1) Inscriptions :

- Clôture des inscriptions : le dimanche 6 Octobre auprès des AS de la Corrèze, qui feront un retour par mail au Comité Départemental de Golf, comprenant la liste nominative des joueurs de chaque équipe, le n° de licence, l'index ou directement par mail au Comité départemental de golf (comitedepartementalgolf19@gmail.com)
- Droit d'engagement : gratuit pour les jeunes (moins de 18 ans), 17€ pour les tous les autres joueurs à régler le jour de la compétition. Les engagements sont répartis de la manière suivante : 15 € pour le terrain, 2€ pour le comité départemental. (à régler en espèce ou chèque)

3-2) Forfaits :

Les joueurs doivent notifier tout forfait au club et au Comité Départemental de la Corrèze.

IV – RAPPEL DU REGLEMENT GENERAL ET COMPORTEMENT

4-1) Comportement des joueurs:

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

- Épreuves « non-fumeur » pour les joueurs et accompagnateurs.
- Les joueurs devront avoir une tenue correcte (pas de blue-jean) et un comportement exemplaire (cf. Règlement Général sur le Vade-mecum).
- Si au cours d'une des épreuves, un joueur est en infraction vis à vis des règles de golf (tricherie avérée, manquement grave à l'étiquette), le comité de l'épreuve pourra disqualifier le joueur pour l'ensemble de la compétition.

4-2) Gestion des épreuves

- Elle est assurée par le Comité Départemental et le club recevant.
- Les résultats sont publiés sur le site du comité départemental.

V – REMISE DES PRIX

- La remise des prix aura lieu idéalement 1 demi-heure après l'arrivée de la dernière partie.
- Les joueurs des équipes gagnantes en brut et en net se verront remettre un trophée
- Les vainqueurs, hommes et dames, en brut et en net, remporteront le titre de champion et championne de la Corrèze et recevront un trophée s'ils ont cotisé dans une AS Corrèzienne.

VI – COMITE D'ORGANISATION – COMITE D'EPREUVE

Le Comité d'organisation comprend :

- un représentant du Comité Départemental de la Corrèze,
- un représentant de l'A.S. du golf recevant

VII – CHAMPIONNAT INTER ECOLE DE GOLF U12

7-1) Conditions de participation :



- Être né en 2012 ou après
- Être titulaire de la licence FFGOLF de l'année en cours dans un club du département de la Corrèze (19)
- Être inscrit dans une école des écoles de golf de la Corrèze (Aubazine, Brive ou Neuvic)

7-2) Les équipes :

Les équipes sont composées de 5 joueurs

7-3) Repères de jeu :

- Repères oranges pour tous les joueurs

7-4) Départs :

- Départs après le dernier départ du championnat Jacques Creel

7-5) Forme de jeu :

- 9 trous score maximum brut : si la balle ne repose pas dans le trou au bout de 9 coups, elle sera relevée et il sera noté 10 sur la carte

7-6) Départage :

- La remise des prix aura lieu idéalement 1 demi-heure après l'arrivée de la dernière partie du championnat Jacques Creel.
- Les joueurs des équipes gagnantes en brut se verront remettre un souvenir
- L'équipe gagnante se verra remettre le trophée de l'école de golf championne de la Corrèze pour un an.

7-7) Départage :

- Equipe : les 4 meilleures cartes sont retenues, en cas d'égalité, le départage se fait sur la 5^{ème} carte. En cas d'égalité sur cette dernière carte, le départage se fait la meilleure carte des 5, puis sur les 6 derniers trous, puis sur les 3 derniers trous.

